



## **COMMUNIQUE DE PRESSE** **COMMUNE DE FRAMERIES – HYGEA**

### **Objet : Rappel de la phase de tolérance concernant la collecte des sacs bleus PMC dans le cadre du projet pilote P+MC à Frameries**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la Commune de Frameries s'est engagée, en collaboration avec l'intercommunale Hygea et Fost +, dans le projet pilote P+MC de tri des déchets des emballages plastiques.

Dans ce cadre, les sacs bleus PMC ont été remplacés par des sacs mauves P+MC.

Pour faciliter le lancement de cette opération, l'ensemble des ménages framerisais a reçu en décembre dernier un pack de lancement contenant 4 sacs mauves P+MC ainsi qu'un bon pour un rouleau de sacs mauves, à échanger à l'Administration communale jusqu'au 26 février 2016.

Par ailleurs, une période de transition avait été organisée et prévoyait la collecte des anciens sacs bleus PMC, afin de permettre une mise en place harmonieuse du projet et un passage progressif aux sacs mauves P+MC. Cette phase était fixée du 1<sup>er</sup> janvier au 31 janvier 2016.

Dans son édition du samedi 16 janvier 2016, le quotidien La Province, du groupe Sud Presse, a relayé l'information (article « Les sacs mauves seront revus ! », p.9) selon laquelle la « *phase de tolérance se prolongera jusqu'au ramassage du jeudi 28 février. Après cette date butoir, les éboueurs refuseront les sacs bleus* ».

Face aux nombreuses interrogations des citoyens confrontés à des informations contradictoires publiées dans la presse, la Commune de Frameries et Hygea souhaitent réagir et corriger l'information diffusée dans le quotidien La Province et rappeler que désormais, la phase de transition étant clôturée depuis le 31 janvier, **seuls les sacs mauves seront collectés lors des ramassages des déchets P+MC, le prochain étant programmé le jeudi 11 février 2016.**

La Commune de Frameries et Hygea rappellent également que **pour les particuliers, l'échange des bons pour des sacs mauves P+MC ainsi que l'échange des rouleaux de sacs bleus inutilisés sont toujours d'actualité et ce, jusqu'au 26 février 2016.**

Les échanges se font à l'Administration communale de Frameries (rue Archimède, 1 à 7080 Frameries), selon les horaires suivants :

- Lundi : de 9h à 12h et de 13h30 à 16h
- Mardi : de 9h à 12h et de 13h30 à 18h
- Mercredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 16h
- Jeudi : de 9h à 12h et de 13h30 à 16h
- Vendredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 16h

Pour toute question ou demande de renseignements sur le projet et ses modalités pratiques, vous pouvez contacter :

Commune de Frameries : 065/61.12.11 – [www.frameries.be](http://www.frameries.be)

Hygea : 065/87.90.90 – [www.hygea.be](http://www.hygea.be)